ALLOCUTION – JESSY GÉLINAS

[Expert meeting on enhancing capacity-building for local governments to incorporate human rights into all their work](https://www.ohchr.org/en/events/meetings/2023/expert-meeting-enhancing-capacity-building-local-governments-incorporate-human)

Session 2 /15:00 – 16:45

*Strengthening the capacity of local and regional governments to engage with the United Nations human rights mechanisms*

28 août 2023

Bonjour,

Jessy Gélinas, cheffe d’équipe aux droits de la personne pour le gouvernement du Québec.

J’aimerais d’abord remercier les organisateurs de nous avoir invités à participer à cet évènement et aux panélistes pour leurs propos inspirants.

FÉDÉRALISME – DÉFIS

Comme nous l’avons entendu lors des précédents échanges, il est vrai que le fédéralisme comporte son lot de défis en ce qui a trait à l’application du droit international, mais il ne faut pas y voir là une forme de désengagement des États fédérés.

Le Québec s’inscrit dans une configuration constitutionnelle particulière où, bien que le gouvernement fédéral soit l’État partie aux traités, la responsabilité de mise en œuvre de plusieurs obligations incombe, en matière de droits de la personne, souvent aux provinces et territoires. Pensons par exemple aux domaines de la santé et de l’éducation, à la lutte contre la pauvreté et à la non-discrimination.

ENGAGEMENTS DU QUÉBEC

En 1975, le Québec posait un geste fort en adoptant sa propre charte protégeant les droits et libertés de la personne. Le Québec s’est également doté d’un processus complet permettant de prendre et assurer le suivi d’engagements internationaux. Aujourd’hui, il s’est déclaré lié en vertu de ce processus, devant son parlement, l’Assemblée nationale du Québec, aux sept principaux pactes et conventions des Nations Unies relatifs aux droits de la personne ainsi qu'à certains de leurs protocoles facultatifs.

Nous participons donc activement aux exercices de reddition de comptes qui découlent de ces instruments et prenons part à TOUTES les étapes du processus.

ENJEUX, DÉFIS ET SOLUTIONS

Il en demeure que d’assurer le lien entre les obligations internationales en droits de la personne et l’ensemble des acteurs concernés par ces droits au sein de l’État québécois demeure un défi en termes d’information, de sensibilisation et de mobilisation.

Comme réponse partielle à cet enjeu, nous avons créé en 2019 un Comité de plus de 15 ministères et organismes québécois portant spécifiquement sur les droits de la personne. Il permet de sensibiliser à propos des recommandations reçues et de mieux les considérer dans l’élaboration de nouvelles politiques, plans d’action ou programmes touchant différents droits.

Pour assurer une progression des droits de la personne d’une manière cohérente avec l’organisation des services sur le terrain et les procédures en place plus localement, nous saluons le fait que les organisations internationales encouragent notre participation aux discussions comme aujourd’hui.

Nous serions enchantés de poursuivre la discussion avec les autres gouvernements qui ont développé de bonnes pratiques et de participer à de futures conversations à ce sujet.